



ព្រះរាជាណាចក្រកម្ពុជា
ជាតិ សាសនា ព្រះមហាក្សត្រ
Royaume du Cambodge
Nation-Religion-Roi

អង្គជំនុំជម្រះវិសាមញ្ញក្នុងតុលាការកម្ពុជា
Chambres Extraordinaires au sein
des Tribunaux Cambodgiens

ការិយាល័យសហចៅក្រមស៊ើបអង្កេត
Bureau des co-juges d'instruction
សំណុំរឿងព្រហ្មទណ្ឌ/Dossier pénal
លេខ/n°: 002/14-08-2006
លេខស៊ើបអង្កេត/Instruction
លេខ/n°: 002/19-09-2007-CETC-BCJI

ឯកសារទទួល	
DOCUMENT RECEIVED/DOCUMENT REÇU	
ថ្ងៃ ខែ ឆ្នាំ (Date of receipt/Date de reception):	
30 / 05 / 2011	
ម៉ោង (Time/Heure):	
11 : 00	
មន្ត្រីទទួលបន្ទុកសំណុំរឿង/Case File Officer/L'agent chargé du dossier:	
Uch Arun	

កំណត់ហេតុនៃការស្តាប់បង្ហើយសាក្សី
Procès-verbal d'audition de témoin

Le premier septembre, deux mille huit, à treize heures et quarante cinq minutes, au chef-lieu de la province de Takeo (តាកែវ),

Je, SVAY Samnang (ស្វាយ សំណាង), enquêteur auprès des Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens (CETC), tel que désigné par commission rogatoire des co-juges d'instruction en date du 26 mai 2008,

VU la Loi relative à la création des CETC du 27 octobre 2004,
VU les règles 24, 28 et 60 du Règlement intérieur des CETC,

Assisté par ..., interprète assermenté auprès des CETC,

Ai procédé à l'audition et recueilli la déposition du témoin SÂY Sèn (សយ សែន), dont les données d'identité sont les suivantes :

Le soussigné SÂY Sèn est né en 1958 dans le village de Trâpaing Po (ត្រពាំងពោធិ៍), commune de Samrong (សំរោង), district de Tram Kak (ត្រាំកក់), province de Takeo. Il est de nationalité cambodgienne, et travaille comme agriculteur et petit commerçant.

Son père, Tit Sây (ទិត្យ សយ), est « décédé » et sa mère, KHUT Sân (ហ្មុត សន), est « décédée ».

Il est actuellement domicilié au village de Cheu Teal Takeap (ឈើទាលតាកាប), commune d'Ang Ta Som (អង្គតាសោម), district de Tram Kak (ត្រាំកក់), province de Takeo. Il est marié à KHOEUN Vong (ខឿន វង់), et est père de 2 enfants.

Il n'a fait l'objet d'aucune condamnation pénale.

Il a déclaré être capable de lire, d'écrire et de comprendre le khmer.

Il a déclaré être incapable de lire et d'écrire d'autres langues.

La version originale du présent procès-verbal est donc rédigée en khmer.

Nous l'avons informé que son audition serait enregistrée ou filmée.

Il nous a affirmé n'avoir aucun lien de parenté avec la personne mise en examen ou avec les parties civiles.

Il a prêté serment conformément à la règle 24 du Règlement intérieur des CETC.

Nous l'avons informé de son droit de refuser de faire une déposition qui risquerait de l'incriminer, conformément à la règle 28 du Règlement intérieur des CETC.

Questions-réponses :

Question : Avant le 17 avril 1975, où viviez-vous ? Que faisiez-vous ?

Réponse : Aussi loin que je me souviens, je vivais dans le village de Trâpaing Po (ត្រាំបាំងពោធិ៍) avec ma grand-mère, je ne me souviens pas du nom de la commune, ni celui du district. En 1970, au moment de la manifestation à Ang Tasom, ma grand-mère est allée s'installer dans la zone libérée, dans le village de Trâpaing Lean (ត្រាំបាំងឈាន), commune de Kus (គុស), district 105. J'avais alors à peu près 13 ou 14 ans. La raison pour laquelle je vivais avec ma grand-mère venait de l'histoire de ma famille, qui est la suivante : en ce temps-là, ma mère travaillait comme cuisinière, employée au service de mon père, qui était le chef du district d'Ang Tasom, d'après les dires de ma grand-mère. Mon père s'appelait TIT Sây, et à l'époque, on l'appelait « chef de district Sây ». Ma mère avait une relation amoureuse avec mon père. Un jour, elle s'est retrouvée enceinte et m'a donné, ensuite, naissance. C'est pourquoi, plus tard, ma grand-mère est allée la ramener à la maison, où elle est restée jusqu'au moment où elle m'a donné la vie. Par la suite, ma mère s'est mariée avec un autre homme, et elle est partie. C'est pour cette raison que j'ai été élevé par ma grand-mère.

Question : Quand vous êtes venu au village de Trâpaing Lean avec votre grand-mère, ce village de Trâpaing Lean était rattachée à quelle commune, quel district ?

Réponse : la commune de Kus, district 105 dans la région 13, de la zone Sud-Ouest. En 1973, on procédait à faire la « biographie » des familles qui étaient affiliées aux gens de l'intérieur. On appelait les « gens de l'intérieur », ceux qui vivaient sous le régime de LON Nol (លន់)

ណ្តួន). Tandis que les « gens de l'extérieur » étaient ceux qui vivaient dans les zones libérées.

Question : **Après l'établissement des biographies, qu'est-ce qui s'est passé ?**

Réponse : Durant le mois de septembre, après l'établissement de ma biographie, deux miliciens sont venus me convoquer pour me demander d'aller à l'unité des enfants.

Question : **Les deux miliciens, connaissez-vous leurs noms ?**

Réponse : Je me souviens, l'un s'appelait Moeun (ម៉ឺន) (décédé), et l'autre, Ton (តុន) (décédé). Tous les deux sont morts suite aux combats dans la forêt contre l'armée vietnamienne, après 1979. Cette nouvelle m'est parvenue par le biais de leurs proches, et en plus, depuis, je n'ai pas vu ces deux revenir au village. Quand ils sont venus me convoquer, ils avaient une carabine. Puis, ils m'ont emmené au centre de rééducation à Trápang Thom (ត្រពាំងធំ) où était leur siège.

Question : **A quel moment, ils vous ont emmené à ce siège ?**

Réponse : Il était à peu près une heure de l'après-midi. On me plaçait dans une maison où il y avait trois autres prisonniers. A environ 6 heures du soir, on nous ordonnait de sortir, puis, on nous ligotait les mains derrière le dos. Avec une autre corde, on nous attachait l'un à l'autre. On nous escortait vers la prison de Kraing Tachan (ក្រាំងតាចាន់) qu'on appelait, à l'époque, bureau de rééducation de Kraing Tachan.

Question : **Ceux qui vous escortaient, vous et les autres, vers ce centre de Kraing Tachan, étaient qui ? Ils étaient combien ? Connaissez-vous leurs noms ?**

Réponse : Ceux qui m'escortaient étaient quatre, en tout. C'était des soldats, armés jusqu'aux dents. Parmi ces quatre personnes, je connais les noms de 3 d'entre eux. Le premier s'appelait Kel (កែល), mort de maladie. Le deuxième se nommait Uok (អុក), mort au combat contre l'armée vietnamienne. Je l'ai su par les gens qui me connaissaient. Ils me l'ont dit en 1979. Et le troisième s'appelait Chéng (ចេង) qui avait été arrêté, puis fusillé par les habitants au monastère d'Ang Slèng (អង់ស្លេង), en 1979. Je suis allé le voir de mes propres yeux.

Question : **Il était environ quelle heure lorsque les soldats vous ont emmené au centre de Kraing Tachan ?**

Réponse : Environ 10 ou 11 heures du soir.

Question : **Au début de votre arrivée à Kraing Tachan, qu'est-ce qu'on vous a fait ?**

Réponse : Une fois arrivé, on a mis des menottes à mes pieds, la nuit même, dans la prison.

Question : Et les trois autres qui étaient avec vous, qu'est-ce qu'on leur a fait ?

Réponse : On les a menottés, comme moi. Ils avaient leur façon de menotter les gens. En effet, les menottes étaient d'abord mises aux deux chevilles. Ensuite, une barre de fer est introduite dans les anneaux des menottes. Une barre maintenait plus de 10 personnes, en tout. Dans chaque maison de détention, on plaçait les prisonniers, sur deux rangées. Le lendemain, on menottait une main, en plus, en l'attachant à la barre de fer, placée sur la poitrine.

Question : Quand vous deviez faire vos besoins, comment faisiez-vous ?

Réponse : Quand on devait faire nos besoins, on le faisait dans une coque de noix de coco, et une fois fini, on faisait passer la coque, de l'un à l'autre, pour verser le contenu dans un bidon qui était entreposé à l'intérieur de cette maison de détention.

Question : Ensuite, qu'est-ce qu'on vous a fait ?

Réponse : Ensuite, on m'a emprisonné durant 6 à 7 jours, puis, on m'a convoqué pour l'interrogatoire.

Question : Les interrogateurs, il y en avait combien ? Sur quels sujets vous a-t-on interrogé ?

Réponse : Des interrogateurs, il y en avait trois. Puis, il y avait un soldat, qui était là, pour surveiller. Au cours de l'interrogatoire, on me demandait : « Es-tu en relation avec PRUM San (ប្រុំ សាន) ? ». J'ai répondu que : « Je ne le connais pas ». Ensuite, on m'a dit : « Dis la vérité ». Je répondais toujours que « Je ne le connais toujours pas ». Les interrogateurs demandaient alors au soldat qui surveillait l'endroit de me remmener, et de me remettre les menottes.

Question : Retenez-vous les noms des trois interrogateurs ?

Réponse : Je me rappelle, l'un s'appelait Chhen (ឆេន), le chef, An (អាន), le chef adjoint, et Duch (ឌុច), le membre.

Question : Savez-vous où vivent Chhen, An et Duch maintenant ?

Réponse : An est mort, Chhen vit à Anlong Veng (អង្គវង់វែង). J'ai repéré sa maison quand je travaillais comme scieur à Anlong Veng. Puis, je l'ai rencontré et j'ai bavardé avec lui mais je ne sais pas dans quel village, quelle commune, il vit. Maintenant, il ne s'appelle plus Chhen. Il utilise un autre nom, mais je l'ai oublié. Duch, je sais qu'il vit à Tram Kak, mais je ne connais pas le nom du village, ni celui de la commune.

Question : Après qu'on vous a remis les menottes, qu'est-ce qu'il vous est arrivé ?

Réponse : Environ 4-5 jours plus tard, ils m'ont emmené pour l'interrogatoire, de nouveau.

Question : **Au cours du deuxième interrogatoire, sur quels sujets vous ont-ils interrogé ?**

Réponse : On m'a demandé : « Pendant que tu étais à la base, tu étais le fils du chef de district Sây ? ». J'ai répondu que non. Ensuite, *Ta Chhen* a continué : « *Ta Sây* et moi, sommes amis, ce n'est pas la peine de me cacher des choses ». Bien qu'il ait dit cela, je continuais à dire que je ne le connaissais pas. Puis, il a demandé aux agents de sécurité de me ramener et me remettre les menottes. Cette fois-ci, on m'a menotté une cheville, seulement. Le lendemain, on me renvoya au travail : arracher les mauvaises herbes dans les rizières, de repiquer le riz, ou de transporter des engrais. On me demandait alors de collecter les excréments et l'urine des prisonniers pour les verser dans les rizières. La nuit, on me menottait. Le jour, on me libérait pour que je travaille.

Question : **Depuis que vous étiez emprisonné dans la maison de détention jusqu'au deuxième interrogatoire, comment étaient les mets qu'on vous donnait à manger ?**

Réponse : On me donnait de la soupe de riz. On me distribuait la ration dans la coque de la noix de coco, qui correspondait à une louche de soupe de riz, très claire.

Question : **Pendant le temps où vous étiez emprisonné, saviez-vous sur quoi les prisonniers comme vous dans la prison étaient interrogés ?**

Réponse : Au moment où j'étais en détention, les autres prisonniers, je savais qu'ils n'avaient été interrogés que sur le sujet de l'histoire de PRUM San.

Question : **Quelle était l'affiliation de PRUM San, pourquoi a-t-on interrogé à son sujet ?**

Réponse : Auparavant, il était chef du Front dans la jungle, ensuite, on l'a accusé d'être traître.

Question : **Saviez-vous que les autres prisonniers étaient torturés au moment de l'interrogatoire ?**

Réponse : Il y avait des tortures terribles.

Question : **Comment saviez-vous qu'on torturait les prisonniers au moment de l'interrogatoire ?**

Réponse : Je le savais car parfois, j'ai été ordonné de balayer les ordures à côté du lieu des interrogatoires. Les modes de torture que j'ai pu voir, c'était des sacs en plastique avec lesquels on masquait complètement la tête des prisonniers, puis, on les frappait.

Question : **Pour les trois autres prisonniers qu'on a arrêtés et emmenés avec vous, aujourd'hui, savez-vous s'ils sont toujours en vie ?**

Réponse : Les trois prisonniers, qui ont été arrêtés et emmenés avec moi à Kraing Tachan, sont tous morts. Après avoir été frappés à mort, au moment

des interrogatoires. Je les ai vus mourir à peu près une semaine, après les interrogatoires.

Question : Avant le 17 avril 1975, pendant que vous étiez prisonnier à Kraing Tachan, qu'est-ce qu'on vous a demandé de faire, à part les travaux que vous avez énumérés ci-dessus ?

Réponse : À part les travaux que j'ai racontés ci-dessus, pendant les temps où j'étais emprisonné avant 1975, je n'ai pas fait d'autres travaux.

Question : Quand on vous a libéré après le deuxième interrogatoire, vous avez vu qu'il y avait combien de bâtiments réservés à la détention des prisonniers à Kraing Tachan ?

Réponse : À l'époque, on n'utilisait pas le mot « bâtiment », on appelait « la maison de l'Ouest, la maison de l'Est, la maison Centrale ». Il y avait 4 maisons réservées à la détention des prisonniers. Mais en général, on les mettait seulement dans 3 maisons, sauf lorsqu'il y avait une augmentation du nombre des prisonniers. Là, on les enfermait dans une autre maison, située à l'Est.

Question : Pour les prisonniers détenus à Kraing Tachan avant le 17 avril 1975, savez-vous où ils étaient emmenés en général ?

Réponse : Les prisonniers qu'on emmenait pour être exécutés, en général, on leur mettait des menottes, on les appelait par leurs noms, on les sortait, en disant qu'on leur permettait de retourner à la Coopérative. Ces prisonniers ont été emmenés de nuit, à 8 ou 9 heures, environ. Les prisonniers qu'on sortait, chaque fois, étaient au nombre de deux à cinq personnes.

Question : Pourquoi saviez-vous qu'on les emmenait pour les exécuter ?

Réponse : Je savais parce que je posais la question à un soldat, prénommé Sim (ស៊ីម). Il me disait discrètement : « On les emmenait pour les massacrer. Tais-toi ». En plus, je le savais parce que quand on me demandait d'apporter des cocotiers pour planter, parfois, je déblayais de la terre et je tombais sur des corps enterrés.

Question : Vous étiez emprisonné à Kraing Tachan jusqu'à quand ?

Réponse : J'étais prisonnier, là-bas, jusqu'à la fin de 1978, au moment de l'offensive vietnamienne.

Question : Alors, connaissez-vous le sort des prisonniers détenus avant 17 avril 1975, ont-ils été libérés ?

Réponse : À ma connaissance, les prisonniers enfermés avant 1975 qui ont été libérés, pouvaient être de 50, ou moins de 50 personnes.

Question : Etant prisonnier avant le 17 avril 1975, avez-vous vu, de vos propres yeux, des prisonniers se faire tuer ?

Réponse : À part les prisonniers qu'on frappait au moment de l'interrogatoire, certains prisonniers ont été libérés pour aller travailler. Ceux-là se sont enfuis. Alors, certains ont été fusillés à mort. D'autres encore, qui

avaient échappé aux tirs mais étaient blessés, étaient frappés avec des matraques jusqu'à ce que mort s'ensuive.

Question : Ces tirs mortels sur les prisonniers, vous en avez vu combien de fois ?

Réponse : J'en ai vus, mais rarement.

Question : Avant le 17 avril 1975, au moment de votre détention à Kraing Tachan, il y avait combien d'agents de sécurité dans ce centre ? Qui était le chef ?

Réponse : L'unité de sécurité était constituée de 3 chefs : le chef, le chef adjoint et le membre, et 12 soldats de classe subalterne. Le chef, le chef adjoint et le membre se nommaient comme je vous l'ai dit ci-dessus. Tandis que les 12 soldats de classe subalterne s'appelaient Uok (អ្នក), Chhoeun (ឈឿន), Moeun (មឿន), Sieng (សៀង), Saing (សាំង), Soan (ស្នាំង), Duch Touch (ឌុចតូច), Dam (ដាំ), Sim (ស៊ឹម), Soeung (សឿង), Touch (តូច) et Kel (កែល). Je sais qu'aujourd'hui, Soan vit dans la commune de Por Pél (ពពេល), district de Tram Kak (ត្រាំកក) ; Dam à la commune de Oudom Sorya dans le district de Tram Kâk ; Duch Toch [petit Duch] dans la commune de Por Pél, district de Tram Kâk, près du prénommé Dam ; Sim dans la commune de Trâpaing Thom (ត្រាំពាំងធំ), district de Tram Kak ; Saing dans le village de Trâpaing Thmâ (ត្រាំពាំងថ្ម), commune de Kus, district de Tram Kâk.

Question : Connaissiez-vous le rôle de ces 12 personnes, elles s'occupaient de quelles tâches ?

Réponse : Je savais, à cette époque, que ces 12 personnes, qu'on appelait soldats, défendaient les environs du centre de Kraing Tachan. Ils faisaient sortir et entrer les prisonniers.

Question : Les prisonniers qui se sont enfuis ont été tués par balles. Qui tiraient sur eux ?

Réponse : D'après ce que j'avais vu, c'étaient Seang, Moeun. A vrai dire, ceux qui tiraient ceux qui étaient en poste le jour où les prisonniers prenaient la fuite.

Cette audition de témoin a été interrompue à dix-sept heures de la même date, et a été poursuivie à huit heures et trente minutes, le deux septembre deux mille huit.

Question : Pendant que vous étiez prisonnier avant le 17 avril 1975, avez-vous vu certains dirigeants venir au centre de Kraing Tachan ?

Réponse : J'ai vu venir le chef du district 105. Il s'appelait *Ta Cheum* (តាជឹម). Il était le beau-frère cadet de *Ta Mok* (តាម៉ុក). Ce *Ta Cheum* venait au centre de Kraing Tachan deux fois par mois, d'après ma connaissance, tandis que *Ta Mok*, il venait également, mais rarement. À l'époque, *Ta Mok*, on ne l'appelait pas ainsi, on l'appelait *Ta 15*.

Question : Pourquoi savez-vous que celui qui venait était le chef du district, prénommé *Ta Cheum* ? Et pourquoi saviez-vous que *Ta 15* était *Ta Mok* ?

Réponse : Je savais que le prénommé *Ta Cheum* était chef du district, et *Ta 15* était *Ta Mok*, parce qu'un prénommé Sim, garde à Kraing Tachan, me l'a dit.

Question : Et à partir du 17 avril 1975, le responsable du centre de Kraing Tachan a été changé ou pas ?

Réponse : À partir du 17 avril 1975, le responsable du centre de Kraing Tachan a été changé : le prénommé An qui était chef adjoint auparavant, était devenu chef, et le titre de chef adjoint était accordé à Duch, qui était membre avant. Il n'y a pas eu de changement quant aux soldats travaillant dans ce centre.

Question : Quant au prénommé Chhen, qui était ancien chef à Kraing Tachan, il est allé où ?

Réponse : *Ta Chhen*, il a été envoyé diriger la prison 204, puis, il a été déplacé à la province de Kompong Cham (កំពង់ចាម). Je l'ai su quand il est venu visiter Kraing Tachan, il me l'a dit. Mais concernant son transfert à la province de Kompong Cham, il n'a pas précisé le service dont il était responsable.

Question : Saviez-vous où se trouvait la prison 204 ?

Réponse : Je sais que c'était à l'Ouest de Trâpaing An Deuk (អណ្តើក), au village de Mlou (ម្លូ), mais pour la commune, le district, la région, je ne sais pas.

Question : Quand vous avez entendu parler de *Ta Mok*, surnommé *Ta 15*, vous saviez quel rôle il avait, à ce moment-là ?

Réponse : Je savais qu'il s'occupait de la zone Sud-Ouest. Je le savais par les gardes à Kraing Tachan, qui me l'ont dit.

Question : À partir du 17 avril 1975, ce chef du centre de Kraing Tachan, prénommé An, à part le travail de direction, que faisait-il encore ?

Réponse : À part le travail de direction, je l'ai vu participer à l'interrogatoire des prisonniers, de temps en temps ; parfois, je l'ai vu tenir une matraque, la tête cernée d'un *krama*, entrer dans le lieu des interrogatoires, brièvement. Si quelqu'un ne répondait pas bien, il le frappait, puis, il ressortait. Ceux qui interrogeaient le plus souvent, depuis 1975,

n'étaient que le chef adjoint, et le membre. Durant les interrogatoires, un soldat était là pour surveiller et défendre.

Question : **Après que la direction a été changée, l'autre membre s'appelait comment ?**

Réponse : Celui qui était membre, après le changement, s'appelait Penh (ពេញ).

Question : **Savez-vous, aujourd'hui, où vit Penh ?**

Réponse : Il vivait au sud du monastère de Trâpaing Thom, dans le village de Trâpaing Koh (ត្រពាំងកោះ), commune de Trâpaing Thom, district de Tram Kâk, province de Takeo. Il est mort il y a environ deux ans, de vieillesse.

Question : **Quand Duch et Penh interrogeaient les prisonniers, avez-vous vu la scène ? Et à chaque fois qu'ils interrogeaient les prisonniers, comment faisaient-ils ?**

Réponse : Il m'est arrivé de voir Duch et Penh interroger les prisonniers quand je travaillais non loin du lieu des interrogatoires. La façon d'interroger les prisonniers était la suivante : on masquait complètement la tête des prisonniers avec des sacs plastiques, puis on les frappait. Celui qui les frappait était l'agent de sécurité posté là, au moment de l'interrogatoire. Ces scènes, je les ai vues souvent.

Question : **Quand vous les avez vues, vous étiez à combien de distance du lieu d'interrogatoire ?**

Réponse : J'étais à environ à 10 mètres du lieu des interrogatoires.

Question : **Les 12 personnes de la classe subalterne comme vous avez raconté ci-dessus, quel rôle avaient-ils ?**

Réponse : Pendant que j'étais prisonnier à Kraing Tachan, depuis 1975, je savais, et je voyais que tous les soldats de la classe subalterne étaient chargés de faire entrer les prisonniers et de les sortir pour l'exécution.

Question : **Pourquoi saviez-vous que les soldats de la classe subalterne à Kraing Tachan étaient chargés de faire entrer les prisonniers et de les emmener à la mort ?**

Réponse : Je le savais parce que moi, on ne me considérait plus comme les autres prisonniers. Parfois, on me demandait de surveiller à l'instar des soldats qui travaillaient là-bas, mais je n'avais pas d'arme, et on ne me permettait pas d'aller loin. Parfois, on m'ordonnait de compter le nombre de prisonniers. Ceux-ci étaient massacrés tous les jours. Les manières d'emmener les prisonniers à l'exécution, étaient ainsi : d'abord, on m'ordonnait de déverrouiller les barres de l'extérieur, puis, Penh qui était le membre, déclarait aux prisonniers : « Maintenant, certains d'entre vous vont être libérés pour retourner à la Coopérative. Il faut respecter l'ordre de *l'Angkar* dans la Coopérative. Ne faites rien qui s'oppose à *l'Angkar*, à la roue de l'histoire ». Ces conseils ont été donnés à la porte de la prison. On n'entrait pas à l'intérieur, car dans la

prison se dégageaient des odeurs nauséabondes d'excréments, d'urines etc. Penh prenait la liste et faisait l'appel des prisonniers qui devaient être exécutés. Il faisait sortir 4 personnes à chaque fois. D'abord, on les amenait sur le lieu des interrogatoires, puis, on leur disait qu'on allait leur ligoter les mains et bander leurs yeux, en prétextant que c'était pour éviter de provoquer une rancune contre *l'Angkar*. Ensuite, on les emmenait au lieu de l'exécution. Quand on exécutait les prisonniers, on m'ordonnait de couper du bois, d'allumer le magnétophone pour faire passer de la musique à travers les hauts parleurs pour couvrir les cris des prisonniers.

Question : Pourquoi saviez-vous que les prisonniers, avant d'être massacrés, avaient les mains ligotées et les yeux bandés, au lieu des interrogatoires ?

Réponse : Parce que j'ai vu comme je vous ai dit au-dessus. On ne m'a pas seulement ordonné de faire le travail comme je vous ai raconté, mais aussi, parfois, de creuser les fosses pour enterrer les corps des prisonniers qu'on avait liquidés.

Question : Les personnes qui creusaient les fosses pour enterrer les corps des prisonniers, à part vous, c'était qui d'autre ?

Réponse : À part moi, il y avait *Ta Norn* (តា នន) et *Ta Chen* (តា ចិន). *Ta Norn* est mort après avoir été battu dans ce centre de Kraing Tachan. Il était coupable, parce qu'il était quelqu'un de Hanoi. *Ta Chen* est mort de vieillesse, après 1979.

Question : *Ta Norn* dont vous venez de parler, en disant qu'il a été tué dans la prison de Kraing Tachan, pourquoi le saviez-vous ?

Réponse : S'agissant de l'histoire de *Ta Norn*, si j'ai su qu'on l'a exécuté dans ce centre de Kraing Tachan, c'était parce que *Ta Norn* était un prisonnier qui a eu un allègement de peine et qui avait l'ordre de travailler dans la prison, comme moi. Lui, parfois, il avait ordre d'aller chercher du poisson pour l'armée. Ensuite, il était affecté aux cuisines, pour faire les repas pour les prisonniers. Un jour, à la cuisine, il était en train de me parler : « Je, peut-être, vais mourir avant toi ». Durant cette conversation, tout d'un coup, le prénommé Cheng (ចេង), soldat à Kraing Tachan, est venu l'appeler. Comme il est parti longtemps, je suis allé voir à l'endroit où on exécutait les prisonniers. J'ai vu son corps. On l'a tué et placé son corps sous l'arbre *chheuteal*, à environ 70 mètres de la prison.

Question : Quand on vous ordonnait de creuser des fosses pour enterrer les corps des prisonniers, on vous ordonnait d'en creuser combien par jour ? Et quelle était la dimension de chaque fosse ? Elle pouvait contenir combien de corps ?

Réponse : En général, on m'ordonnait de creuser une fosse par jour, parfois, deux fosses de deux mètres de large et d'environ trois mètres de longueur, et entre un mètre à un mètre et demi de profondeur. Une fosse pouvait

contenir 30 ou plus de 30 corps qui étaient entassés sur la largeur et la longueur, les uns sur les autres. Cette histoire, je savais bien, car après chaque exécution, on me demandait d'aller enterrer les corps de ces prisonniers.

Question : L'exécution des prisonniers à ce centre de Kraing Tachan, vous l'avez vue de vos propres yeux ? Comment avez-vous vu ?

Réponse : D'abord, on me demandait de garder l'enceinte, si quelqu'un arrivait, je devais sonner à la cloche. En général, quand les prisonniers étaient emmenés à l'entrée de l'enceinte, je devais sonner à la cloche. Les soldats, qui se tenaient à l'intérieur, venaient les réceptionner. Ceux qui livraient les prisonniers, venant de l'extérieur, n'étaient pas permis d'entrer à l'intérieur. D'abord, je regardais, en cachette, l'exécution des prisonniers, à travers la clôture faite de feuilles de cocotier. La façon d'exterminer les prisonniers était la suivante : d'abord, on ordonnait aux prisonniers de s'asseoir, on leur disait de ne pas avoir la rancune contre l'Angkar avant de pouvoir retourner à la Coopérative, puis, on les abattait. L'outil qu'on utilisait pour tuer les prisonniers, était la houe dont le manche mesurait environ un mètre, avec cet outil, on frappait sur la nuque, par derrière. Une fois que les prisonniers étaient tombés, on prenait une épée pour leur couper la gorge. Le prisonnier qui était emmené à l'exécution était escorté par un soldat. Par exemple, quand 4 prisonniers devaient être exécutés, ceux qui les escortaient étaient au nombre de 4 aussi, des soldats. C'était le soldat escorteur qui exécutait le prisonnier.

Question : Quand vous avez vu qu'on massacrait le prisonnier pour la première fois, vous étiez à environ combien de mètres ?

Réponse : J'étais à 20 mètres, environ, du lieu de massacre.

Question : Avez-vous souvent vu qu'on exterminait les prisonniers ?

Réponse : Je voyais presque tous les jours.

Question : Quand avez-vous appris qu'il y a eu le plus d'exécutions à Kraing Tachan ?

Réponse : C'était en 1975. La plupart des prisonniers emmenés, on ne leur mettait pas de menottes. On les faisait entrer dans la prison, puis on les sortait pour les emmener à l'exécution, directement. La plupart des prisonniers étaient des gens du 17 avril.

Question : Pourquoi saviez-vous que ces prisonniers étaient des gens du 17 avril ?

Réponse : Je savais que ces prisonniers étaient des gens du 17 avril car les soldats qui travaillaient dedans, me l'ont dit. Ces soldats appelaient ces prisonniers des *captifs de guerre*. Il y avait des acteurs de cinéma. Je l'ai su en demandant à Ta An. Ils s'appelaient NOP Nèm (ណុប ណែម) et KIM Nova (គឹម ណូវ៉ា). Quand ils sont arrivés sur le lieu en question, ils ont pris NOP Nèm, en premier, et le firent marcher le champ de

cassaves.. Environ une demie heure plus tard, on emmenait ensuite sa femme et ses enfants. Durant le moment où NOP Nèm a été emmené, *Ta Penh, Ta Chéng, Ta An, Ta Phy* (ពាក់) faisaient des attouchements sur la personne de la femme de NOP Nèm. Et An lui touchait les joues, en plus. À ce moment-là, je voyais l'enfant de NOP Nèm chercher son père : « *Papa est allé où, papa est allé où* ». *Ta An* disait : « Ton père est allé voir *l'Angkar*, un petit instant, il va revenir tout à l'heure, puis vous irez au village natal, tous ensemble ». L'enfant de NOP Nèm était âgé d'environ 7-8 ans, c'était une fillette. Parmi ces prisonniers du 17 avril, il y avait mon père. Ils ont été massacrés dans les fosses de l'ancien cachot. Je savais qu'il a été exterminé car le prénommé *Ta Chhuon* (តា ឈួន) est venu me le dire à l'endroit où je gardais les boeufs. A ce moment-là, il me disait : « Ton père a été emmené, on l'a mis dans ma maison. Tu vas voir, ton père porte un chapeau à rebords, un T-shirt blanc, *un sarong* de Kompong Cham ». Après qu'il m'a raconté cela, à peu près une demi-heure plus tard, je voyais qu'on l'emmenait à Kraing Tachan, réellement, en compagnie des autres. Mon père a été exécuté, le premier. La scène de son exécution, je ne l'ai pas vue. Cependant, en fin d'après-midi, je me rendais à l'endroit de l'exécution, et je voyais son corps dans l'ancien cachot, sous les tamariniers. Puis, je lui enlevais le chapeau, le T-shirt et *le sarong*, pour mon usage. J'étais terrifié, à ce moment-là, quand je réalisais que mon père a été exterminé.

Nous avons interrompu cette audition de témoin à onze heures et demie, et poursuivrons à quatorze heures de la même date.

Question : Il y avait combien de maisons destinées à enfermer les prisonniers ? Chaque maison était de quelle dimension ?

Réponse : Il y en avait quatre en tout : deux maisons au milieu, réservées aux prisonniers de peine lourde, ayant les chevilles et les mains menottées, nuit et jour. Ces prisonniers étaient des gens du 17 avril. On leur enlevait les menottes seulement quand on devait les emmener à l'interrogatoire, seulement. Dans la maison à l'Ouest, on mettait les prisonniers de peine légère, dans une partie, les prisonniers de peine lourde, dans une autre partie. Tandis que la maison à l'Est, elle était réservée aux prisonniers appartenant aux habitants de la base et ceux du 17 avril, qui avaient les chevilles et les poignets entravés. Les prisonniers avaient les deux chevilles enchainés. Les prisonniers de peine lourde avaient les mains menottées, en plus. Chaque maison mesurait environ 7 mètres de large et à peu près 30 mètres de long. Les prisonniers menottés étaient allongés, la tête contre le mur. Dans chaque maison, les prisonniers étaient alignés, sur deux rangs. Quand les prisonniers faisaient leurs besoins pendant la nuit, ils le faisaient dans une coque de noix de coco. Puis, ils passaient la coque de l'un à l'autre, pour verser le contenu dans un bidon qu'on trouvait dans toutes les maisons où on enfermait les prisonniers. Quand les prisonniers faisaient leurs besoins, il n'y avait pas d'eau pour se laver, et ils

n'avaient pas non plus de l'eau pour leur toilette. Un, deux, ou trois prisonniers mouraient tous les jours, dans chaque maison.

Question : Les prisonniers mouraient de quoi, tous les jours ?

Réponse : Après l'interrogatoire sous torture, on me demandait de ramener le prisonnier, en le soutenant avec *Ta Chen*. On ne permettait pas au prisonnier interrogé de recevoir la ration alimentaire, et ce prisonnier mourait dans les quatre-cinq jours, voire une semaine. Ces prisonniers mouraient des blessures de la torture, de la sous-alimentation, des maladies sans médicament et sans soin. Les prisonniers qui mouraient dans ces maisons de détention, *Ta Chen* et moi, nous les transportions pour les enterrer.

Question : D'où venaient les prisonniers, en général ?

Réponse : Les prisonniers, en général, venaient de différents endroits. Certains venaient de Kompong Speu (កំពង់ស្ពឺ), d'autres de Kampot (កំពត), d'autres encore venaient des différentes communes du district 105 et de toute la province de Takeo.

Question : Comment étaient les prisonniers de peine lourde ? Et les prisonniers de peine légère ?

Réponse : Les prisonniers de peine lourde étaient la population du 17 avril, qu'on appelait à l'époque le *Peuple nouveau*. Les prisonniers de peine légère étaient les habitants de la base voilà tout ce que je sais. Certains prisonniers volaient du manioc pour en manger dans ce centre de Kraing Tachan. Après, ils ont été battus, puis, menottés. Il arrivait qu'on les batte jusqu'à ce que mort s'ensuive, sur place, également. Certaines autres prisonnières, dans ce centre de Kraing Tachan, étaient violées et massacrées par l'armée chargée de la défense. Le soldat qui violait les prisonnières se nommait Duch Touch. Je le savais car ce Duch Toch, après le viol et l'exécution, m'ordonnait d'aller voir et enterrer les morts. Certaines prisonnières avaient des balles de 79 enfoncées dans le sexe, et étaient totalement privées de vêtements. Il y a un autre cas concernant Duch Touch. Un jour, je grimpais au palmier à sucre pour recueillir le jus afin de faire du vin de palme pour l'armée de ce Kraing Tachan. A ce moment précis, je voyais du sommet du palmier le massacre de deux fillettes. Elles nous ont été envoyées après que leurs parents ont été éliminés. De ces deux fillettes, l'aînée, âgée environ de 3 ans, a été tuée par le prénommé Saing (សាំង). Quant à la cadette, âgée environ de 2 ans, elle a été saisie par Duch Toch par les deux pieds, qui lui a fracassé la tête contre la souche d'un tamarinier. Au cours du massacre des deux fillettes, le prénommé Sim était là, debout, pour observer.

Question : En général, comment on donnait à manger aux prisonniers du centre de Kraing Tachan, et on leur ordonnait de travailler de quelle façon ?

Réponse : En général, les prisonniers recevaient de la bouillie de riz très claire. Les prisonniers enfermés dans les maisons de détention n'obtenaient que de la partie liquide, tandis que les prisonniers à qui on ordonnait de travailler, recevaient quand même quelques grains de riz entiers. Les prisonniers à qui on ordonnait de travailler étaient au nombre de 6-7, seulement. Leurs travaux consistaient à cultiver le riz, porter de l'eau à la palanche, couper le bois, cultiver différentes plantes et à faire le travail de cuisine et de distribution des rations aux prisonniers menottés.

Question : **Les prisonnières et les prisonniers, on les enfermait comment ?**

Réponse : Les prisonniers comprenaient des femmes, des hommes, des personnes âgées, des enfants. On les enfermait tous ensemble. Les petits enfants n'étaient pas menottés, on les mettait près de leurs parents. Les enfants âgés à partir de 10 ans étaient menottés.

Question : **Il y avait combien de prisonniers qu'on envoyait à ce centre de Kraing Tachan ?**

Réponse : Les prisonniers qu'on envoyait à ce centre, il y en avait tous les jours. Ils arrivaient parfois pendant la journée, parfois, pendant la nuit. Le nombre des prisonniers n'était pas constant, tantôt élevé, tantôt faible. Les prisonniers qui étaient emmenés pour l'exécution, on en voyait presque tous les jours, également.

Question : **Parmi ceux qui travaillaient à Kraing Tachan, il y avait deux personnes qui s'appelaient Duch, est-ce que c'est correct ?**

Réponse : Il y avait deux personnes prénommées Duch, c'était le grand Duch et le petit Duch. Le grand Duch était le chef adjoint. Le petit Duch appartenait à l'échelon inférieur. En dehors de l'exécution des prisonniers, le petit Duch occupait un autre rôle. Il tapait à la machine à écrire, et faisait les rapports qui étaient envoyés à la hiérarchie. Le petit Duch et un autre, prénommé Saing, étaient les plus méchants parmi les 12 soldats. Le grand Duch a été muté du centre de Kraing Tachan pour travailler à Kompong Cham durant 1976, puis, Penh, assumait le rôle de chef adjoint, en remplacement de ce grand Duch.

Question : **Savez-vous Monsieur, l'ordre d'exécution des prisonniers au centre de Kraing Tachan émanait-il d'une autre hiérarchie supérieure en dehors de celui provenant des responsables de ce centre ?**

Réponse : Je savais simplement que quand les messagers du centre de Kraing Tachan apportaient la lettre du district au chef de ce centre de Kraing Tachan, il y avait des mots écrits en rouge sur le dos de l'enveloppe. Lorsque la lettre arrivait en fin d'après-midi, le massacre des prisonniers avait lieu le lendemain. Le soldat prénommé Sim avait l'occasion de me parler de cette affaire. En voyant cette lettre, il se plaignait toujours devant moi que le lendemain il allait y avoir du travail à faire. Les messagers du centre de Kraing Tachan s'appelaient SAK Sarin (សាក់ សារិន) et Oeun (អឿន). SAK Sarin, actuellement, vit

dans le village de Kraing Tachan, commune de Kus, district de Tram Kâk, province de Takeo, et travaille dans la commune de Kus. Oeun est établi dans le village de Prey Ta Khab (ព្រៃតាខាប), commune de Kus, district de Tram Kâk, province de Takeo.

Question : À partir du 17 avril 1975, pendant que vous étiez prisonnier au centre de Kraing Tachan, quelles personnalités venaient visiter ce centre d'après ce que vous avez pu voir ?

Réponse : J'ai vu le chef de district, prénommé *Ta* Cheum, qui était le beau frère cadet de *Ta* Mok (តាម៉ុក), y venir souvent, et *Ta* Mok y venait rarement.

Question : Savez-vous où vit le prénommé Cheum aujourd'hui ?

Réponse : *Ta* Cheum a disparu depuis l'offensive des Vietnamiens. Je n'ai jamais eu de ses nouvelles.

Question : L'emplacement de ce centre de Kraing Tachan avait quelle dimension environ ?

Réponse : Ce centre de Kraing Tachan avait environ 500 mètres de large et à peu près 800 mètres de long, et était encerclé par trois enceintes successives. La première clôture est à peu près à 10 mètres des maisons de détention. La deuxième clôture est éloignée à environ 100 mètres des maisons de détention des prisonniers, et la troisième clôture est distante à environ 600 mètres de la maison de détention à l'Ouest. Les prisonniers étaient emmenés à l'exécution entre la deuxième et la troisième enceinte.

Question : Ces maisons de détention étaient en quelle matière ?

Réponse : Ces maisons de détention étaient construites en bois, les murs étaient en lattes, les toits recouverts de tuiles. Elles étaient encerclées par des grillages de fils de fer, autour de la partie basse, au rez-de-chaussée et au plafond. Chaque mur était renforcé par des planches de bois. Les prisonniers étaient allongés sur les planches, et au dessous desquelles, il y avait un grillage de fils de fer, également.

Question : Savez-vous si les prisonniers du centre de Kraing Tachan, ont été libérés ?

Réponse : Certains prisonniers ont été libérés, mais je ne me souviens pas de leurs noms, pour la plupart. J'ai retenu le nom d'une seule personne. Il s'appelle Muok (ម៉ុក), mais aujourd'hui, je ne sais pas où il est.

Question : Quand les Vietnamiens sont arrivés, y avait-il des prisonniers survivants ?

Réponse : Exactement oui. Il restait le nommé *Ta* Dam (តាំ), à part lui, il y avait moi, *Yeay* Nhâ (យាយញ៉ា), ses trois enfants ainsi que d'autres prisonniers dont je n'ai pas retenu le nom. *Ta* Dam, avant il était soldat

au centre de Kraing Tachan, comme je vous ai raconté ci-dessus, mais finalement, il a été emprisonné pour inconduite morale, car il était amoureux d'une fille du village situé près de ce centre de Kraing Tachan.

Question : **Y avait-il des prisonniers survivants dans les maisons de détention lorsque les Vietnamiens étaient arrivés ?**

Réponse : Dans chaque maison de détention, il restait quatre ou cinq prisonniers menottés mais je ne sais pas ce qu'ils étaient devenus car quand les Vietnamiens étaient arrivés, les autres et moi, nous étions envoyés à la forêt, en amont. Quand les Vietnamiens attaquaient, continuellement, ils s'étaient enfuis, tous. Quant à moi et les autres, nous étions revenus en aval, avons croisé l'armée vietnamienne, et nous sommes survivants jusqu'à aujourd'hui.

Question : **Plus tard, étiez-vous retourné au centre de Kraing Tachan ?**

Réponse : J'y suis allé pour creuser les fosses afin de chercher de l'or, avec les autres et pour organiser la cérémonie rituelle du transfert des mérites, selon notre coutume, notre tradition. Les cadavres déterrés, les autorités les ont ramassés pour les placer dans les anciennes maisons où on enfermait les prisonniers, autrefois, dans le centre de Kraing Tachan. Maintenant, ces ossements sont entreposés dans un mémorial dans l'enceinte de ce centre de Kraing Tachan. Au cours de cet événement-là, étaient présents ceux des autorités et les journalistes. Ils ont compté le nombre de corps, si j'ai bien retenu, c'était environ plus de 17 000 cadavres.

Question : **Comment a-t-on calculé pour permettre de dénombrer qu'il y avait jusqu'à 17 000 cadavres ?**

Réponse : À ce moment-là, on calculait le nombre de crânes.

Question : **Les cadavres des victimes massacrées à Kraing Tachan ont-ils tous été déterrés, ou il en subsiste encore ?**

Réponse : À ma connaissance, on n'a pas encore exhumé tous les cadavres. D'autres endroits ne sont pas encore creusés.

Question : **Si nous voulons aller chercher les fosses aux cadavres qui ne sont pas encore exhumés, vous pouvez les retrouver ?**

Réponse : Oui, je peux les retrouver, je n'ai pas oublié, j'ai tout retenu, mais aujourd'hui, les habitants ont construits leurs maisons sur certaines fosses.

Question : **Avez-vous d'autres choses à ajouter, à part les informations que nous vous avons demandées ?**

Réponse : Je n'en ai rien à ajouter.

Une copie du procès-verbal a été remise au témoin.

Lecture du procès-verbal lui a été donnée, et le témoin n'a formulé aucune objection ; il y a apposé sa signature.

Après en avoir reçu lecture, le témoin a refusé de signer le procès-verbal.

Fin de l'audition : le deux septembre deux mille huit, à dix-sept heures et trente minutes.

Le témoin
/empreinte digitale/

L'interprète
/signature/

Les enquêteurs
/signature/

SÂY Sèn

SVAY Samnang